# Descriptif type : Novilon prima

**Revêtement de sol PVC hétérogène en pose collée en lés de 2 et 4 m**

Fourniture et pose d’un système Novilon Viva, en pose collée, comprenant un revêtement de sol vinyle souple bénéficiant d’une **sous couche LDF en fibre de verre** afin de maintenir le sol stable, en lés de 2, 3 et 4m de large avec une efficacité acoustique de **ΔLw = 14 dB**.

Ce système sera apte à l’emploi dans tous les locaux à usage résidentiel. Par conséquent, il sera doté impérativement d’une **garantie de 20 ans**, d’un **classement de résistance au feu Bfl-s1** et au glissement **R10**.

Le revêtement de sol sera un revêtement vinyle souple décoratif conçu et fabriqué **en Europe**. Il s’adaptera à tous vos intérieurs grâce à sa solution antidérapante **Aquaclean** et son traitement de surface **Noviclean** pour faciliter le ménage.

Il devra être constitué d’une couche d’usure de **0.20 mm** et d’une épaisseur totale de **2.0 mm**. Sa surface de protection **Diamond Seal** fournira un **groupe d’abrasion T**, résistant aux rayures et à l’usure, avec des décors et des couleurs à l’aspect naturel et mat.

**Mode de pose**

**Pose collée**

Mise en œuvre et type de colle (type 522 eurosafe tack) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique le classement E. E1 : joints traités à froid ou soudés à chaud sur support bois : E2 : joints traités à froid ou soudés à chaud sur support béton et E3 : joints traités à froid ou soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives. Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d’interposition de type SARLIBASE T.E. de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d’appui en cas de remontées en plinthes…

**Nettoyage et entretien**

L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant. La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

**Données environnementales**

• Taux d’émission de TVOC < 250 μg/m3, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).

• Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH.

• Conçu et fabriqué en Europe à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.